



Pôle enfance - jeunesse

Dossier d'inscription unique

Année scolaire 2023-2024

La Ruche d'Ernest - La Passerelle

Restauration scolaire - Transport scolaire

Accueil Périscolaire Scolaire (A.P.S.) avant et après la classe (transport compris)

**DOSSIER À RETOURNER COMPLET AVEC LES PIÈCES JOINTES
AU PÔLE ENFANCE - JEUNESSE AVANT LE VENDREDI 30 JUIN 2023 DERNIER DÉLAI**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.
Chaque enfant doit être inscrit aux services qu'il fréquente.

Liste des documents à remettre

- Fiche famille
- Fiche enfant
- Fiche sanitaire de liaison
- 2 photographies d'identité par enfant (format identité)
- Attestation d'assurance extra-scolaire (une par enfant)
- Attestation CAF (de moins de 3 mois) ou M.S.A. (pour l'année) ou si pas de numéro d'allocataire CAF, avis d'imposition n-2
- Décharge de responsabilité (fournie par le Pôle enfance-jeunesse)
- Copie des vaccins pour chaque enfant
- Si applicable : copie de la décision de justice
- Si applicable : copie du P.A.I. alimentaire ou autre
- Si prélèvement automatique : règlement financier + RIB (pour les familles ayant mis en place un prélèvement automatique au cours de l'année précédente, le renouvellement de ce moyen de paiement est automatique.)

Conseil municipal des Jeunes
Pour les 10-17 ans
Coordonné par La Passerelle

NON AGRÉÉ

NON AGRÉÉ

Transport scolaire
Enfants scolarisés dans les écoles publiques de Luynes

L M M J V
VACANCES SCOLAIRES

La Ruche d'Ernest
Pour les enfants de 3 à 13 ans
Quotient familial

AGRÉÉ D.D.C.S. ET P.M.?

L M M J V
VACANCES SCOLAIRES
Sauf vacances de Noël

La Passerelle
Pour les 10-17 ans dès le CM2
Quotient familial + cotisation annuelle

AGRÉÉ D.D.C.S. SAUF ACCUEIL LIBRE

L M M J V
VACANCES SCOLAIRES
Sauf 2^{ème} semaines des vacances scolaires, vacances de Noël et 3 premières semaines d'août

A.P.S.
Avant et après la classe (transport compris)
Enfants scolarisés dans les écoles publiques et privée de Luynes
Tarifs forfaitaires

AGRÉÉ D.D.C.S. ET P.M.?

L M M J V
VACANCES SCOLAIRES

Restauration scolaire
Enfants scolarisés dans les écoles publiques de Luynes

NON AGRÉÉ

L M M J V
VACANCES SCOLAIRES



¹ Direction départementale de la Cohésion Sociale
² Protection maternelle et infantile



Aide-mémoire



13 rue Saint-Venant 37230 LUYNES
 02 47 55 63 00 - poleenfancejeunesse@luynes.fr
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h30

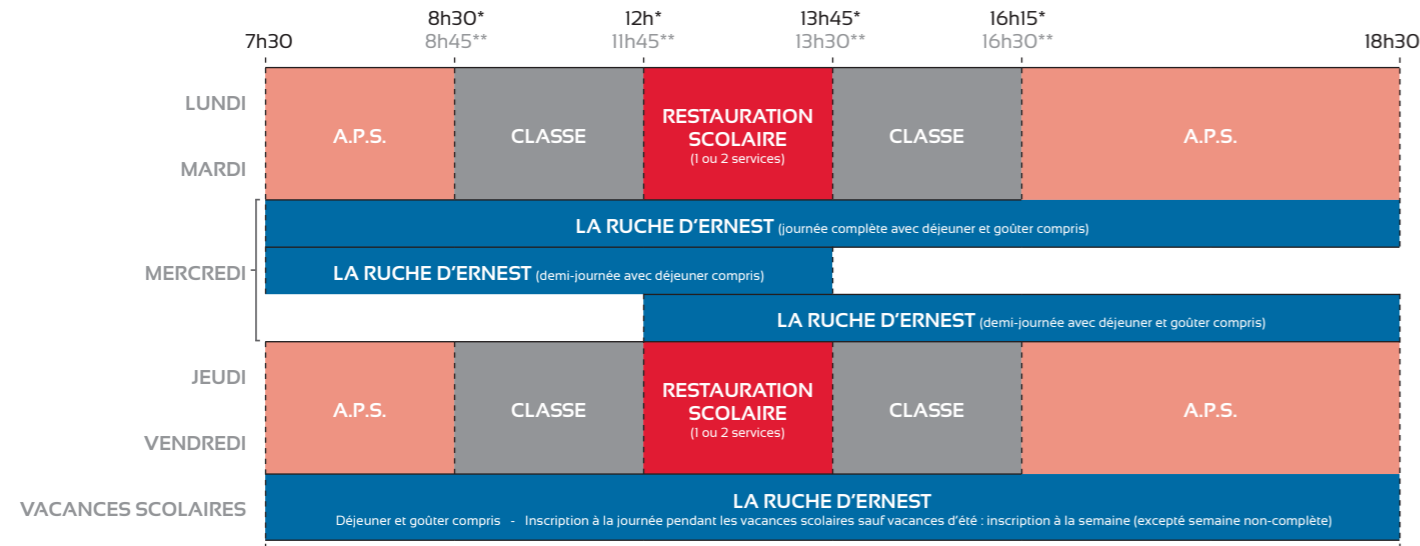
GESTION DES DOSSIERS

Françoise SURREAU	Responsable du Pôle enfance-jeunesse
Laetitia GÉRAUD	Responsable adjointe
Clarisse BOUREAU	Régisseur principal

LES ÉCOLES ET LES CYCLES DES ÉLÈVES

			Direction	
CYCLE 1	Petite, moyenne et grande sections de maternelle	École Suzanne Herbinère-Lebert	Raphaël MICHEL	02 47 55 54 02
CYCLE 2	CP, CE1 et CE2	École Louis Pasteur	Nathalie COUTELLE	02 47 55 50 75
CYCLE 3	CMI et CM2	École Albert Camus	Bruno CLÉMENTÉ	02 47 55 53 44

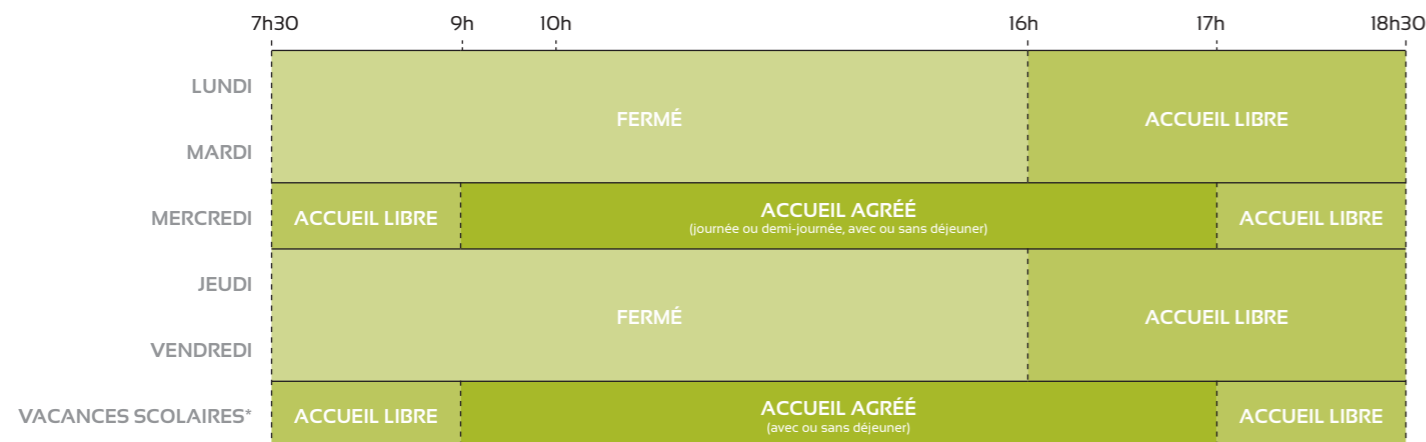
LA SEMAINE DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE



* Horaires appliqués pour les classes de maternelle à l'école Suzanne Herbinère-Lebert et CP, CE1 et CE2 à l'école Louis Pasteur

** Horaires appliqués pour les classes de CMI et CM2 à l'école Albert Camus

UNE SEMAINE À LA PASSERELLE



* Fermeture les deuxièmes semaines des vacances scolaires et les trois dernières semaines complètes d'août.



Calendrier scolaire 2023-2024

Vacances scolaires :

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 - Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
 - Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
- Date limite d'inscription pour les prochaines vacances
 ■ Fermeture du Pôle enfance - jeunesse

